

**Allocution du Directeur de Cabinet du Ministère d'Etat, Ministère du Plan et
du Développement**

A l'occasion de

**Réunion annuelle du Groupe de Travail Technique de l'Union Africaine sur le
système d'information sur le Marché du Travail et les statistiques de
l'Economie Informelle**

25-27 août 2015

A l'hôtel Ivotel, Abidjan, Côte d'Ivoire

Monsieur le Représentant de la Commission de l'Union Africaine,

Monsieur le Représentant du Bureau International du Travail,

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux des Instituts Nationaux de la
Statistique,

Mesdames et Messieurs les Directeurs Centraux, les Sous-Directeurs et Chefs
de Service,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions régionales et des
Organismes internationaux ;

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

Chers participants à la **Réunion annuelle du Groupe de Travail Technique de
l'Union Africaine sur le système d'information sur le Marché du Travail et les
statistiques de l'Economie Informelle.**

C'est un réel plaisir pour moi de vous souhaiter, au nom du Ministre d'Etat,
Ministre du Plan et du Développement, la cordiale bienvenue en Côte d'Ivoire,
pays de l'hospitalité et de la fraternité. Le Ministre d'Etat aurait bien voulu
présider en personne cette auguste cérémonie d'ouverture, n'eut été son
calendrier très chargé.

Je voudrais vous dire combien de fois, mon pays est honoré d'avoir été choisi pour abriter cette importante réunion qui marque une étape capitale dans la mise en œuvre de la Charte Africaine de la Statistique et de la Stratégie d'Harmonisation des Statistiques en Afrique. Cela témoigne de la marque de confiance entre l'Union Africaine et la Côte d'Ivoire.

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, les bonnes statistiques font partie intégrante d'un environnement favorable au développement. Elles permettent de mesurer les apports, les produits, les résultats et l'impact des politiques/plans de développement. Elles fournissent une évaluation fiable des indicateurs sociaux et économiques clés, couvrant tous les aspects du développement, depuis la mesure de la production économique et de l'inflation jusqu'à celle du bien être de l'individu.

Tous les Gouvernements ont besoin de statistiques fiables. Mais dans les pays en développement, ce besoin est encore plus important. En effet, les ressources sont très limitées et il est essentiel qu'elles soient utilisées de manière efficace et à bon escient. Et pour cela de bonnes statistiques sont nécessaires.

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte Africaine de la Statistique et de la Stratégie d'Harmonisation des Statistiques en Afrique, le Groupe de Travail Technique sur le système d'information sur le Marché du Travail et les statistiques de l'Economie Informelle a développé et mis en œuvre des outils d'harmonisation et de coordination du système d'information sur le marché du travail en Afrique. Les États membres et les Communautés Economiques Régionales ont été formés sur leurs utilisations et ont été aussi invités à élaborer leur feuille de route régionale et nationale pour la mise en œuvre du système.

Mesdames, Messieurs,

Avec l'adoption de l'agenda de développement de l'Afrique « Agenda 2063 » qui appelle à la sécurité sociale et la protection sociale pour tous, et les programmes de l'Union Africaine que sont (i) le Plan d'action sur l'emploi,

l'éradication de la pauvreté et le développement inclusif, (ii) le Projet panafricain Afrique-Union Européenne sur la migration et la mobilité et (iii) le Programme conjoint UA/CEA/BIT/OIM sur la migration du travail, il devient impératif de concevoir des systèmes de mesure de l'économie informelle, de la productivité et de la compétitivité, ainsi que les données sur la migration.

En 2011, l'Union Africaine a adopté le Programme de mise à niveau de l'économie informelle ainsi que le Plan de protection sociale pour l'économie informelle et les travailleurs ruraux.

Mesdames, Messieurs,

Un suivi et une évaluation appropriés de la mise en œuvre de ces politiques nécessitent des systèmes robustes de données et d'indicateurs dont le Groupe de Travail Technique a besoin pour mener à bien ses travaux.

Mesdames, Messieurs,

Comme vous pouvez le constater, la Réunion annuelle du Groupe de Travail Technique a pour objectif, d'une part, de discuter sur le mécanisme de mise en place d'un système de statistiques fiables sur le marché de travail et l'économie informelle, et d'autre part, de faire des recommandations à la prochaine réunion du Comité des Directeurs Généraux des Instituts Nationaux de Statistique qui se tiendra en Novembre 2015 à Libreville au Gabon.

De façon spécifique, la réunion planchera sur divers sujets. Il s'agit entre autres de :

- L'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre du système ;
- L'élaboration de nouvelles politiques dans les domaines du travail, de l'emploi, la productivité, la migration de main-d'œuvre, la protection sociale et l'économie informelle;
- La finalisation du questionnaire harmonisé sur l'économie informelle, avec des indicateurs de mesure des progrès sur la transition de l'économie informelle à l'économie formelle, en s'inspirant des travaux du BIT et de la CEA;
- L'adoption du programme du groupe de travail pour la période 2016-2017;

- L'analyse du nouveau cadre du BIT sur les statistiques du travail et de l'emploi.

Mesdames, Messieurs,

Il faut noter que, la Côte d'Ivoire, consciente de l'importance des statistiques du marché du travail et des statistiques de l'économie informelle dans la planification du développement économique et social, a adopté en Conseil des Ministres en juin 2012, la réalisation chaque année d'une enquête sur la situation de l'emploi et chaque deux ans d'une enquête sur le secteur informel.

Ainsi, la Côte d'Ivoire a réalisé en 2012, l'Enquête Annuelle Emploi et en 2013, l'Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et le Travail des Enfants. Les travaux de l'Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et le secteur Informel 2014 sont en cours.

Actuellement, l'INS Côte d'Ivoire, avec l'appui de la Banque Africaine de Développement et du Bureau International du Travail procède au lancement des activités des tests pilotes des questionnaires pour mesurer le travail, l'emploi et la sous-utilisation de la main d'œuvre selon la dernière résolution de la Conférence Internationale des statisticiens du travail, adopté en octobre 2013 à Genève.

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le constatez, cette réunion est d'une importance capitale, car de la qualité des documents que vous aurez à produire, dépend le succès de la politique de développement et d'harmonisation des statistiques en Afrique, et en particulier les statistiques sur le marché de travail et les statistiques de l'économie informelle.

C'est pourquoi, je vous s'exhorte à faire preuve de rigueur et de clarté dans les différents travaux en vue de mettre en place des documents méthodologiques susceptibles d'aboutir à la production de statistiques fiables et harmonisées.

Mesdames, Messieurs,

Sur cette note, je déclare ouvert les travaux de la **Réunion annuelle du Groupe de Travail Technique de l'Union Africaine sur le système d'information sur le Marché du Travail et les statistiques de l'Economie Informelle.**

Je vous remercie.